

Architecte naval



L'architecte naval est le chef d'orchestre du navire : il en conçoit la forme, le style, la coque, les aménagements.

En phase de conception, il traite du référentiel réglementaire, définit les agencements généraux du navire, détermine et calcule les propriétés hydrostatiques et hydrodynamiques.

L'architecte naval veille à la qualité des études, aux respects du coût et des délais.

Il est à l'écoute du client, il est soucieux de la sécurité et du respect de l'environnement.

BTS conception et industrialisation en construction naval

BUT génie mécanique et productique

Licence professionnelle Métiers de l'Industrie Navale et Maritime.

PLUS D'INFORMATIONS

☎ 0590 90 13 10 ✉ info@crij-guadeloupe.org [f](#) [t](#) [i](#) [d](#) [s](#) [c](#) [rij](#) [guadeloupe](#)
2 blv légitimus Rond Point Miquel - Pointe-à-pitre
www.infojeunes-guadeloupe.org